

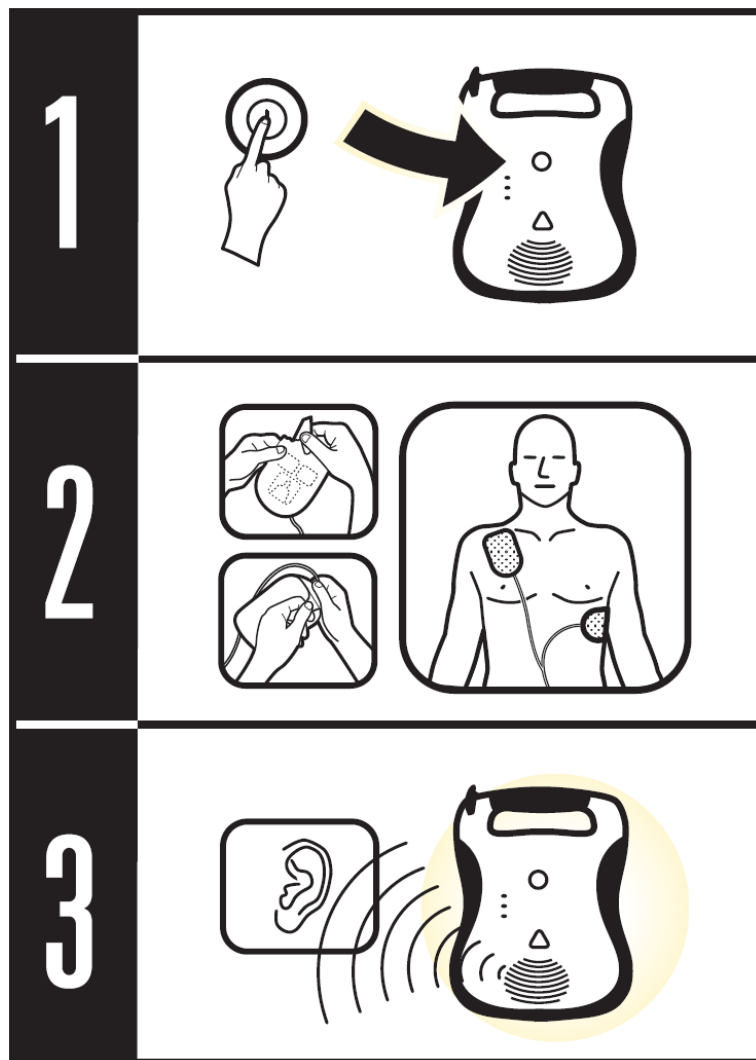
Défibrillateur

Un défibrillateur est installé sur le mur de la mairie, côté rue du village.

Il est à votre disposition en cas de malaise cardiaque.

Mettez en marche, branchez les électrodes et écoutez les instructions.

N'oubliez pas toutefois de prévenir les secours.



Souhaitons que personne n'en ait besoin.



A vos agendas

Samedi 10 novembre Choucroute

Dimanche 11 novembre Cérémonie au monument aux morts

ORDURES MENAGERES

ATTENTION

À partir du 1^{er} octobre

La collecte des ordures ménagères
s'effectuera

le jeudi
Matin

(au lieu du mercredi)

Sortir les poubelles le mercredi soir

- Les papiers et les emballages seront collectés une semaine sur deux (voir le calendrier joint)
- Les verres devront être déposés dans la colonne située à l'intersection de la rue du village et de la rue du lavoir, sur le point d'apport volontaire.

Mairie du Vézier : permanence le 1^{er} samedi du mois de 9 h 30 à 11 h 30
et tous les lundis de 14h00 à 19h30 (élu de 18h00 à 19h30)

tél. : 09 60 00 20 44 - fax : 03 26 81 94 26

Maire : 03 26 81 94 13 ou 06 88 83 18 11

adresse électronique : mairie.levezier@orange.fr

Site : <http://levezier.jimdo.com>

Liste de diffusion : levezier@yahoogroupes.fr

